

grille horaires de l'ÉCOLE rentrée 2017

25/08/2017

	8h45	11h45	12h50	13h15	15h30	16h00
lundi, mardi, jeudi et vendredi	enseignements (= école)			enseignements (= école)	sortie familles	sortie des élémentaires à 16h00
mercredi	enseignements (=école)	sortie familles			vendredi sortie des élémentaires à 15h30	

Détails - rentrée 2017 - École et Périscolaire

sortie des élémentaires à 16h00

	8h45	11h45	12h50	13h15	15h30	16h00	16h15
lundi, mardi, jeudi et vendredi	accueil périscolaire (payant) arrivée familles	enseignements (= école)	repas RestauScol. (périscolaire)	Récréation (périscolaire) retour possible 13h05	enseignements (= école)	N.A.P. (3/4 h) A.P.C. possible sortie familles	accueil périscolaire (payant) sortie familles
mercredi	périscolaire arrivée familles	enseignements (=école)	accueil gratuit 12h15 = FIN périscolaire ALSH -- ALSH -- ALSH -- ALSH -- ALSH -- ALSH -- ALSH -- ALSH sortie familles				

Particularité pour les PS

ATTENTION : le vendredi, les PS accueillis pour la sieste ne peuvent prendre le car de ramassage de 15h30.

	8h45	11h45	12h50	16h15	
lundi au vendredi	accueil périscolaire (payant) arrivée familles	enseignements (= école)	repas RestauScol. (périscolaire) repas maison retour possible 13h05	mise en condition + sieste + réveil échelonné	N.A.P. aménagées (périscolaire) jusqu'à la sortie de 16h15 (PAS de sortie avant 16h15) accueil périscolaire (payant) sortie familles
	8h45	11h45	12h50	16h15	

Quelques précisions pour les cas particuliers :

- PAS de N.A.P. le vendredi pour les enfants qui prennent le car de ramassage (départ de celui-ci à 15h30).
- Pour les enfants qui mangent à la maison (MS ou GS), accueil de **13h05 à 13h15 précises** dans la cour [les familles qui ont un autre enfant en élémentaire peuvent laisser ce dernier à 13h05 dans son école en récréation surveillée].
- Pour les enfants de PS qui mangent à la maison, possibilité d'intégrer la sieste à **12h50 précises**.
- de 12h50 à 13h15, on n'accueille pas de PS.
- Pour les familles qui ont un enfant en élémentaire participant aux N.A.P., possibilité d'accueil de l'enfant de PS à 12h50 précises pour intégrer la sieste (prise en charge par le personnel municipal de surveillance).
- **il n'y a pas d'accueil entre 12h50 et 13h05.**
- en septembre, des MS pourront se joindre aux PS pour la sieste, à la demande des familles, dans la limite des places libres dans les salles de repos et de l'accord des enseignants sur projet
- à **15h30, aucune sortie des PS n'est possible**. Ils sont pris en charge par les ATSEM pour le réveil. La sortie avec la famille est possible à 16h15 (à condition d'avoir p révenu la maîtresse ou le maître), avant l'accueil payant.
- **Le vendredi, les enfants de PS qui font la sieste ne peuvent prendre le car de ramassage (départ de celui-ci à 15h30). Les familles doivent donc soit faire récupérer leur enfant à 11h45 ou 12h50 (avant ou après la restauration), soit le récupérer à 16h15 (avant l'accueil payant) à l'école.**